

PETITES ANNONCES / DÉCÈS

**L'EXPRESS
 INTERNATIONAL**



PÉROU-JAPON

Rencontre à Toronto

■ Le président péruvien Alberto Fujimori va rencontrer samedi le premier ministre japonais Ryutaro Hashimoto pour un entretien destiné à rassurer Tokyo sur la gestion péruvienne de la crise des otages de l'ambassade du Japon à Lima. Cette rencontre aura lieu à Toronto et a été annoncée par le premier ministre canadien Jean Chrétien.

Le Canada a été choisi comme lieu de l'entretien en raison du rôle de médiateur joué par ce pays dans la crise ouverte le 17 décembre par l'attaque d'un commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru contre la résidence de l'ambassadeur du Japon. Alors que 72 otages sont toujours retenus prisonniers, le premier ministre japonais, inquiet à la suite des mouvements de troupes autour de la résidence, a demandé mardi à Lima de ne pas prendre de risques inutiles.

Alberto Fujimori
Ryutaro Hashimoto

TCHÉCHÉNIE

Victoire à Maskhadov

■ Le président de la Commission électorale tchétchène Mu-maid Saïdaïev a formellement reconnu hier la victoire à l'élection présidentielle d'Aslan Maskhadov, estimant que l'équilibre des forces ne pouvait désormais changer. Selon le dernier décompte des voix, quasi définitif, Maskhadov remporte près de 65 % des suffrages. Ses partisans dans sa ville de Pervomaïsk, à quelque 15 km de Grozny, ont tué un mouton pour célébrer sa victoire. Dans le même temps, deux autres candidats malheureux à l'élection présidentielle dans la république séparatiste, le chef militaire Chamil Bassaïev et le président sortant Zelimkhan Yandarbyev ont critiqué M. Maskhadov et refusé d'entrer dans son gouvernement. Selon la commission électorale, M. Bassaïev remporte 28 % des suffrages et Yandarbyev 10 %.

d'après AP

ITALIE

Affaire Di Pietro

■ L'ancien ministre de la Défense Cesare Previti et le frère de l'ancien premier ministre Silvio Berlusconi, Paolo, ont été acquittés hier par le tribunal de Brescia devant lequel ils étaient accusés de complot en vue d'obliger le procureur Antonio Di Pietro (monsieur mains propres) de quitter son poste. Au terme d'un procès qui aura duré quatre mois, le tribunal a estimé qu'il n'y avait aucune preuve de complot. Ce procès avait pour origine une question restée à ce jour sans réponse : pourquoi le juge Di Pietro, alors au faite de sa popularité et véritable héros national comme animateur de l'opération « mani pulite » (mains propres) quitta-t-il brusquement son poste de procureur à Milan, en décembre 1994 ?

d'après AP

Grèves et manifs en Bulgarie pour le départ des socialistes

d'après AP
 SOFIA

Les ouvriers bulgares ont débrayé hier à l'appel de leurs syndicats pour protester contre le pouvoir socialiste (ex-communiste) et appuyer la demande d'élections anticipées.

Les partis d'opposition, les étudiants et les syndicats ont formé vendredi dernier une « coordination » qui a appelé à des formes de protestation « efficaces » et à une « grève générale » dans tout le pays.

On ne possédait pas de chiffres sur le nombre des grévistes mais les observateurs estimaient que le mouvement devait être largement suivi. La radio a annoncé que des manifestants ont bloqué les grands axes routiers internationaux reliant la capitale à Bucarest, en Roumanie, et Salonique, en Grèce. La route de Bucarest était obstruée à la hauteur de Byala (300 km de Sofia) par un barrage de pneus enflammés. De part et d'autre de cet obstacle, des files de véhicules étaient immobilisées sur une dizaine de kilomètres.

Dans la capitale, 2000 ouvriers ont manifesté devant le Parlement. Ils ont été rejoints par des membres de l'Académie des sciences, qui avaient d'abord bloqué la circulation à l'un des grands carrefours de la ville. Les enseignants se sont mis en grève dans 560 établissements à travers le pays tandis qu'une grève d'une heure a été observée dans 1400 autres établissements, selon

le syndicat Podkrepa.

Les dirigeants syndicaux, cités par la radio d'État, ont annoncé une grève d'une heure dans les transports publics aujourd'hui. Des arrêts d'une heure ont déjà eu lieu hier matin dans les chemins de fer et les transports municipaux dans plusieurs villes.

Les employés de la grande raffinerie de pétrole de Burgas, sur la Mer Noire, menaçaient de paralyser le pays en bloquant tous les approvisionnements si le Parti socialiste reste au pouvoir. Les socialistes, toujours majoritaires au Parlement, comptent former un nouveau gouvernement, passant outre à trois semaines de manifestations quotidiennes et à la proposition de compromis avancée par le Président Petar Stoev en faveur d'un gouvernement d'union nationale qui aurait conduit à des élections en mai.

Le socialiste Nikolai Dobrev, premier ministre pressenti, a une semaine pour constituer un gouvernement qui doit être soumis à l'approbation du parlement. Mais pour l'opposition, les socialistes doivent remettre leur mandat en jeu devant les électeurs le plus vite possible.



Et comment démontrer la pauvreté ? Ces femmes de Sofia ont trouvé une façon : manifester en sous-vêtements pour faire savoir qu'on n'a plus d'argent pour s'habiller.

Indignation et questions autour de l'assassinat de Benhamouda

d'après La Presse, AP et AFP
 ALGER

À côté des hommages unanimes de la classe politique, les réactions à l'assassinat du dirigeant syndicaliste Abdelhak Benhamouda, étaient faites hier d'indignation, de condamnations et d'interrogations quant aux commanditaires.

Allié politique du président Liamine Zéroual, Abdelhak Benhamouda a été tué mardi après-midi devant le siège de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), dans le centre d'Alger, en même temps que son garde du corps et que l'un de ses familiers. Il sera inhumé aujourd'hui dans un cimetière d'Alger.

À Montréal, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Clément Godbout, a fait part de sa consternation et de celles de ses collègues en apprenant l'assassinat de M. Benhamouda. Ce dernier avait rendu visite aux dirigeants de la FTQ et du Fonds de

solidarité au printemps dernier et il était devenu un ami des syndicalistes québécois. « Dans une Algérie profondément meurtrie par les massacres perpétrés par les groupes intégristes, a fait savoir par communiqué M. Godbout, il fallait beaucoup de courage pour affirmer haut et fort la nécessité de maintenir le cap sur la démocratisation du pays et dénoncer les exactions du pouvoir. »

À Alger, les interrogations s'affichaient à la « une » des journaux hier matin. « À qui profite le crime ? », se demandait le quotidien indépendant *El Watan*. *Liberté*, autre journal indépendant, rappelle lui les positions du dirigeant syndicaliste « sur l'intégrisme, le terrorisme et la mafia politico-financière » pour conclure qu'il avait fini « par déranger, par perturber des calculs et des plans ». Mais de son côté *Le Matin* ne tranche pas entre « les clans du pouvoir, que l'activisme du défunt leader syndicaliste agaçait », et les « intégristes isla-

mistes dont Benhamouda comptait parmi les plus grands ennemis ». Quant au journal pro-gouvernemental *El Moudjahid*, il cherchait à « comprendre ». Toute la presse insistait en tout cas sur « l'engagement et le patriotisme » d'Abdelhak Benhamouda, dont les derniers mots auraient été « Ils nous ont eus... », comme l'affirme le quotidien arabophone *El Khabar*.

Le professionnalisme de « l'exécution » — menée par « un solitaire », protégé par un commando — est également soulignée par l'ensemble des observateurs.

Chef de file des anti-intégristes, Abdelhak Benhamouda avait déjà échappé à deux attentats, dont l'un avait coûté la vie à l'un de ses frères.

Il avait annoncé le 16 janvier son intention de quitter l'UGTA pour fonder un parti politique « centriste, différent des formations existantes et éloigné à la fois des clans » et de la mafia « politico-financière » algérienne.



PHOTO REUTERS

Out !

La Cour suprême du Pakistan a confirmé une décision du président Farooq Laghari d'exclure du pouvoir le premier ministre M^{me} Benazir Bhutto, qui donnait hier une conférence de presse à sa résidence pour commenter l'événement. Des élections auront donc lieu comme prévu le 3 février.

L'affaire Patrick Élie rebondit au Sénat haïtien

Le ministre Longchamp sommé de s'expliquer sous peine de sanctions

JOONEED KHAN

L'affaire Patrick Élie a rebondi cette semaine au Parlement d'Haïti, la commission des Affaires étrangères du Sénat ayant sommé lundi le ministre Fritz Longchamp de lui soumettre un rapport complet là-dessus dans les 10 jours, sous peine de se voir infliger des sanctions.

« Longchamp a d'abord ressassé la thèse officielle de dépression de Patrick Élie, mais quand le sénateur Jean-Robert Sabalat lui a demandé pourquoi le gouvernement n'avait rien fait pour sortir Patrick de là, le ministre est monté sur ses

grands chevaux en invoquant confidentialité et sécurité nationale : c'est alors que les sénateurs l'ont semoncé », a révélé hier à *La Presse* Fustel Ambroise, animateur du Comité Justice pour Patrick-Élie joint au téléphone à Port-au-Prince.

« Le lendemain, le gouvernement envoyait Ira Kurzban, un avocat américain à son service, dire au sénateur Sabalat que l'affaire Patrick Élie relève de la justice américaine, et échappe donc à la juridiction haïtienne », a ajouté Ambroise.

Docteur en biochimie ayant longtemps œuvré à Montréal, où vit sa famille, Élie traqua le trafic haïtien pour le gouvernement Aristide, découvrant des liens entre les réseaux colombiens, l'armée putschiste haïtienne aujourd'hui dissoute, et même des éléments de la CIA et la DEA américaines.

Le 12 avril 1996, il fut arrêté dans un motel de Washington par des agents de la police diplomatique américaine DSS, accusé de voies de fait par M^{me} Raymonde Belot-Préval, de l'ambassade d'Haïti. Celle-ci retira l'accusation dans les 48 heures, mais la police US en formula deux autres : possession illégale d'armes à feu et usurpation du statut de diplomate.

Un tribunal a statué que les armes saisies ne pouvaient servir de pièces à conviction parce que la police n'avait pas de mandat de perquisition. Mais Patrick Élie continue d'être détenu sous le dernier chef, avec des criminels de droit commun en Virginie, tandis que le Parquet US fait appel à propos des armes saisies.

Le 26 novembre, le juge James Cacheris ordonna qu'il soit libéré car sa détention prolongée sans procès violait ses droits, mais le

Parquet, arguant qu'il était un danger pour l'ambassadeur Jean Casimir, triompha en appel et Élie fut réarrêté le 10 décembre.

Le rebondissement découle d'un échange de lettres : l'ambassadeur Casimir s'est adressé aux « amis de Patrick Élie » pour dire qu'il n'avait jamais porté plainte contre lui ; Burton White, avocat US travaillant pour le gouvernement haïtien, a proposé à Washington d'« extraditer » Élie vers Haïti, ce que celui-ci refuse car il veut être « lavé de tout soupçon » ; et, Blair Brown, avocat d'Élie, a écrit au gouvernement haïtien pour dire qu'il ne comprenait pas que Port-au-Prince ne fasse rien pour aider un de ses citoyens détenu dans des conditions « inacceptables », où il est souvent privé de matériel de lecture et d'écriture, et où ses documents sont souvent confisqués et détruits.

PROMOTION

stratégies de placement

Voici venue la période idéale de l'année pour planifier vos finances personnelles.

Ce cahier vous propose sept suggestions pour mieux gérer votre REER : précisez vos objectifs ; insérez votre planification REER dans un plan financier global ; diversifiez votre portefeuille selon ce plan ; estimez le niveau de risque qui vous convient ; utilisez les fonds mutuels pour diversifier votre portefeuille ; consultez un conseiller financier ; profitez de toutes vos options d'investissement.

Ne manquez pas
 ce cahier spécial
 samedi dans

La Presse



500 Transport et véhicules automobiles • Autobaines

550 AUTOS À VENDRE

VOLKS Golf GL 89, toit ouvrant, 4 ptes, 5 vit., 123 000km, impeccable, Cristofaro Auto 722-8537

VOLKS Golf GL 94, noire, 4 ptes, man., à embrayage monodisque à sec de type Tasse-toi mon oncle, 2 l essence, 115 CV, injection électronique, 4 freins à disques ventilés, 4 pneus d'été et 4 d'hiver, jantes (mags) en aluminium 14" Mangles à 5 bras, toit ouvrant, cruise control, 2 (air bag), verrouillage des portes électroniques et système d'alarme intégré avec anti-démarrage, capot de protection, radio amfm cassette "Primum" avec code de protection anti-vol et haut-parleurs, possibilité d'y brancher un CD multiple, bag. de 62 000 km (98 000 km de fait), option égale (rack d'origine Volks multi-sport, verrouillable avec clavier à vélo, vit. alpin pour 675 \$). Une sportive allemande puissante et économique en excellent état avec une valeur actuelle au livre rouge de 14 000 \$, prix demandé 13 500 \$ nég... Michel 874-9133

550 AUTOS À VENDRE

VOLKS Passat GL 92, 94955 tout équipé, air, 119 000 km, 8 roues, 1-514-467-9981, soir: 1-514-743-1878

VOLKS Passat GL 92, man., tout équipé, bal. garantie, 8950 \$, Auto GL, 942-2275

VOLKS Passat VR6, 93 automatique, vert, cuir beige, vert, 55 000km

AUTO E. LAUZHON 430-1460

VOLKS Passat 1992 Synchro, 4x4, tout équipée, cuir, rouge, toit, alarme, 8 roues, 145 000 km, 8 995\$, 641-9190

VOLKS Scirocco 86, vert, AUTO E. LAUZHON 430-1460

VOLKSWAGEN LAFONTAINE

969594 Golf, man, radio 96 Voyageur SE air, 7 pass, 96 Jetta Diesel, air, 10 900\$ 9493 Jetta, air, auto, blanche 92 Passat, man, cuir, air 92 Eurovan, air, air, 7 pass, 92 Camper, blanc, auto, air(2) 91 Jeep YJ, man, 2 toits

*** 343-3420 ***

550 AUTOS À VENDRE

VOLVO

SELECT-D'OCCASION

96, 850 sedan, 5 vit. toit vitré, vert émeraude, 26 000km

95, 850 sedan, auto, toit ouvrant, rouge ferrari/cuir beige, 42 000km

95, 950 sedan, taupe métallique/cuir beige, 66 900km

94, 850, sedan turbo, auto, complètement équipé, allions, noir/noir, 48 000km

94, 850 sedan turbo, 5 vit. noir/noir, complètement équipé, 53 000km

92, 940 turbo, auto, blanc, complètement équipé, allions, 85 000km

550 AUTOS À VENDRE

ACHAT, VENTE, LOCATION, ÉCHANGE

A BESOIN auto pour pièces, payons max \$5 933-2868

ACHAT auto, camion, 1986 à 97. Meilleurs prix! 949-3725

ACHAT autos, camions, 87 à 96. Politique du meilleur prix garanti 7 jours. M. Paul Kamel, 386-6955

ACHAT D'AUTOS

\$\$\$\$\$ 386-3399

Donnez généreusement à LA FONDATION CANADIENNE DU REIN.

VOLKSWAGEN

Le = 1 du VW usage

88 Fox, man, 2900\$

90 Jetta Pacific, air 6900\$

92 Jetta Pacific, air, 10 900\$

93 Golf vert, 10 900\$

94 Golf GT rouge 12 900\$

94 GTI noir, 14 900\$

VOLKSWAGEN

Le = 1 du VW usage

88 Fox, man, 2900\$

90 Jetta Pacific, air 6900\$

92 Jetta Pacific, air, 10 900\$

93 Golf vert, 10 900\$

94 Golf GT rouge 12 900\$

94 GTI noir, 14 900\$

600 Loisirs et véhicules récréatifs

605 ARTICLES / ÉQUIPEMENTS DE SPORT

POUBELLE DU SKI, SOLDE: nautis, planche à neige, bottes, rack auto, hockey, patins, raquette, velo, Loue, 384-3582, Laval 978-5307, Longueuil 445-4916.

TABLES billard 4x8 ardoise. Aucun paiement d'intérêt (8 mois), financement bancaire, approbation du crédit. 59,18 \$/mois et +, 687-5991 Canada Billard & Bowling

658 BATEAUX-MOTEUR, YACHTS, VOILIERS

VOILIER Jeanneau 27, Canadien, entr. avec Blue-Book, très équipé, vente rapide, 32 000 \$, 514-768-5555, cellulaire 514-853-7792

CABRIOLETS

86 blanc, aut.-mags 6900\$

87 Best-Seller blanc 7500\$

88 Azur, mags 8900\$

SPECIALS

84 Rabbit diesel, A-1 1900\$

86 Golf diesel: 995\$

87 Jetta bleue 3900\$

87 Jetta Flair, air, 7 pass, 3900\$

89 Jetta Flair, air, mags 6900\$

90 Sundance aut.-air 2900\$

96 Jetta GT, demo 18 900\$

CAMPBELL CAMERON

4009 av. Verdun, Verdun

VOLVO GLT 82 aut, toit, mag, très bon état, 4 pneus d'hiver, 18000 623-7683

VOLVO 240 GL 93 aut., 65 000 km, gar. 335 \$/mois, Auto Suedoise 484-3200

VOLVO 242 1981, bonne condition, 750 \$, 527-8537

VOLVO 4 portes, familiale 87 à 97

Swedish Auto 484-3200

VOLVO

VOLVO 740 Turbo '90, fam., tout équipée, 117 000 km, A1, 14 000 \$, 527-7730.

VOLVO 740 1990, aut. tout équipé, 180 000 km, 274-6370

VOLVO 740 GLE 88, 6 cyl, aut., cuir, 165 000 km, très bon état, 6450 \$, 562-8515

VOLVO 850 Turbo Intercooler, 5 vit., équipée, 13 900 \$, Auto Exceptionnelle, 655-1706, 527-8537

VOLVO 850 turbo 98 vert, volant, noir, 30 000 km, Bal. gar. Volvo. Location ou financement. Novato 253-5505

VOLVO 850 GLT 1984, ext. blanche, int. beige, 39 000 km, toit ouvrant, mags, pneus hiver, garantie prolongée disponible, 25 000 \$. Après 20h 683-2013

VOLVO 850 Touring 94, rouge + cuir, 54 000 km, excellent état, 24 900 \$, 669-4522

VOLVO 850, fam., GLE 95, 72 000 km, Spéc. 360 Smos, entretien, 9800 \$, 242-2655, Auto Suedoise 484-3200

610 SEJOURS, EXCURSIONS

CHERCHE personne de compagnie pour aller en Floride, départ environ 1er fév. 387-5271.

661 MOTONEIGES, VÉHICULES TOUT TERRAIN

ARTIC CAT Jag 440 AFS de l'été, 1990, 8000 milles, 2300 \$, 661-1841

BOMBARDIER MX 95, 470, impeccable, prêt pour l'hiver, 4150 \$, 951-8781

BOMBARDIER Safari 377 1990, bon état, poignées chauffantes, 1350\$, 661-9392

FORMULA Z 96, 4 500 km, renverse, proprio 50 ans, entretien A1, 5995\$, 453-9184

667 VÉHICULES RÉCRÉATIFS

WINNEBAGO Le Sharrow 87, 21', A-1, 18 000 \$, 524-3516

667 VÉHICULES RÉCRÉATIFS

WINNEBAGO Le Sharrow 87, 21', A-1, 18 000 \$, 524-3516

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

RÉPONSES

- 1) Oreille gauche de l'homme manquante.
- 2) Sa main droite plus grosse.
- 3) Une bande noire en moins sur la manche gauche.
- 4) Dossier incomplet, derrière l'homme.
- 5) Vitre de la portière gauche abaissée.
- 6) Capot incomplet à droite sous le pare-brise.
- 7) Une poignée de portière déplacée.
- 8) Épaisseur du pneu de la roue avant droite.

AVIS

Les annonceurs sont priés de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution. Advenant qu'une annonce soit reproduite incorrectement, l'annonceur doit en aviser aussitôt. La Presse qui convient de publier dans la prochaine édition du journal une version corrigée de celle-ci. Toute erreur ou plainte visant la teneur d'une annonce doit être signalée le jour de sa parution avant 17 h, pour fins de correction lors de la prochaine édition du journal. De même, en cas d'annulation d'une annonce, l'avis à cette fin doit être donné avant 17 h, le jour qui précède sa parution. Dans tous les cas, il suffit de composer le (514) 263-7111.

A.O.I.H.I.



ASSOCIATION DE L'OUEST DE L'ÎLE POUR LES HANDICAPÉS INTELLECTUELS, INC.

111, DONEGANI, POINTE-CLAIRE, QUÉ.

H9R 2W3
Tél.: (514) 694-7090 • Fax: (514) 694-5839

Procès Simpson : le jury réclame une loupe et une photo d'éprouvette

d'après AFP et AP
SANTA MONICA, Californie

Les 12 jurés devant se prononcer sur le procès en responsabilité civile intenté à O.J. Simpson ont demandé hier que leur soient procurées une loupe et la photo d'une éprouvette semblable à celles utilisées pour recueillir des prélèvements sanguins, a-t-on appris auprès du tribunal de Santa Monica.

Les 12 jurés, qui s'étaient réunis pendant deux heures mardi, ont délibéré hier pendant environ six heures avant de se séparer pour la journée.

Les délibérations doivent reprendre ce matin et d'ores et déjà, elles ont duré plus longtemps que

lors du procès criminel de Simpson. L'ancienne vedette de football avait été acquittée le 3 octobre 1995 de l'inculpation de double meurtre après seulement quatre heures de délibérations.

Le juge Hiroshi Fujisaki a procuré aux jurés une loupe identique à celle utilisée par les photographes pour examiner des planches de contact. Il les a d'autre part informés qu'une éprouvette était à leur disposition dans la salle de délibérations.

Les demandes formulées hier suggèrent que le jury examine attentivement la thèse des avocats de la défense selon laquelle des gouttes de sang ont été volontairement déposées sur les lieux du crime par

des policiers. Les défenseurs d'O.J. Simpson ont aussi douté de l'authenticité de photographes montrant l'ancien sportif avec des chaussures identiques à celles ayant laissé des empreintes près des corps de Nicole Brown Simpson et Ronald Goldman.

Pour leur part, les avocats des plaignants, confiants d'avoir gain de cause, ont demandé un accès immédiat aux états financiers de l'accusé afin de se préparer à lui réclamer des dommages exemplaires.

Simpson pourrait être obligé de verser une bonne partie de sa fortune à la famille des victimes s'il est reconnu coupable des meurtres de son ex-femme et de son ami.

Le délateur Serge Quesnel avoue qu'il était « mêlé » dans un témoignage

Presse Canadienne
QUÉBEC

Admettant ses « quelques contradictions », le délateur Serge Quesnel a expliqué hier qu'au moment de ses premières déclarations, il était « mêlé ».

« Dans ce temps-là, j'y allais de mémoire, a-t-il noté. Mais à force de témoigner, j'y ai repensé... ». Le délateur en était hier au jour cinq de son contre-interrogatoire, jusqu'à maintenant mené par Me Jacques Larochelle, l'un des deux avocats des membres des Hell's Angels Louis Roy et Sylvain Thiffault.

Me Larochelle s'est concentré hier sur deux sujets seulement. Toutefois, les questions étaient plus précises et plus insistantes, faisant ainsi ressortir plusieurs di-

vergences entre les divers témoignages et déclarations du délateur.

Le principal sujet couvert concernait un contrat que Quesnel dit avoir reçu pour abattre Gino Hallé. À l'origine, on lui avait expliqué que Hallé avait « stoolé » ceux qui avaient tué Sylvain Pelletier, en l'occurrence les Hell's Angels de Trois-Rivières qui auraient ainsi réglé un compte avec le gang de l'est de Montréal.

Or, a-t-on rappelé à Quesnel, il a été incapable de préciser, à l'automne 1995, si on lui avait promis 10 000 \$ ou 15 000 \$. « Depuis le temps que je me fais interroger, j'y ai repensé », s'est défendu Quesnel.

« La vérité, a-t-il toutefois affirmé, c'est que c'est vrai qu'on m'a demandé de tuer Gino Hallé. »

La mère d'une enfant morte est interpellée

Presse Canadienne
QUÉBEC

Une femme de 35 ans qui avait signalé à la police la disparition de sa fille de deux ans et demie, hier à l'heure du souper, était considérée en soirée comme le principal témoin de la mort de l'enfant, à Saint-Augustin-de-Desmaures, en

banlieue de Québec. La fillette a été retrouvée camouflée derrière des boîtes de carton au sous-sol de la résidence familiale. « Ces boîtes étaient beaucoup trop lourdes pour que l'enfant ait pu elle-même les déplacer », a mentionné Darie Bertrand, porte-parole de la police de Québec.

« Le bébé avait des marques au-

tour du cou », a précisé Mme Bertrand.

La mère de famille, selon les premières indications, semblait dépressive et souffrait d'amnésie.

Rien ne semblait indiquer un tel scénario quand les policiers ont reçu l'appel de la jeune femme, également mère d'un bébé âgé de quelques mois.



— 37 —

La revue, le burlesque, le théâtre des variétés sont des divertissements fort courus à Montréal depuis longtemps. Pendant les années vingt, les troupes d'Olivier Guimond et d'Arthur Pétie ont fait les belles soirées du « petit peuple ». À l'aube des années trente, une douzaine de sœurs de burlesque avaient la capacité d'accueillir 7 500 spectateurs. Si la crise économique a ralenti cette activité, l'engagement de Rose Ouellette (La Poudre) à la tête du Théâtre National en 1936 inaugure une ère de prospérité.

Cette forme de théâtre est un divertissement très populaire, qui s'assure depuis ses débuts l'appui d'un public fidèle et nombreux. À cette époque, « presque tout le théâtre francophone joué au Québec, au moins de 1900 à 1940, était étranger, le public n'ayant le choix qu'entre des auteurs français, souvent joués par des troupes étrangères, et les pièces que nos dramaturges s'ingéniaient servilement à rendre conformes au modèle venu d'ailleurs ». Ne retrouvant ni sa langue ni son monde au théâtre, le bon peuple préfère le théâtre des variétés.

Chaque année les revuistes, avec plus ou moins de succès, montent sur les planches montréalaises. La radio même puise abondamment dans le genre, que Gratien connaît bien, l'ayant fréquenté tout au long des années trente. S'il se lance à l'aventure avec cette première revue en 1938, c'est une aventure aux risques calculés qui s'appuie sur la grande popularité de ses émissions de radio.

Pour l'écriture des sketches, Gratien poursuit l'association avec

Gratien Gélinas

Claude Robillard, ouvertement cette fois, « Robillard écrivait beaucoup de choses très fines, se souvient la comédienne Olivette Thibault. On l'a vu beaucoup, il venait dans les coulisses. Il était charmant, très poli et courtois. Ça devait faire du bien à Gratien, qui était nerveux, de côtoyer un homme calme comme lui. » Comme les manuscrits n'ont pas été retrouvés, il est impossible de savoir de quels sketches chacun est l'auteur.

Gratien confie la mise en scène à Henri Dauvilliers-Poitras, un comédien d'expérience, et la musique à Maurice Meerte, réputé pour son travail à la radio. Il engage comme comédiens les populaires Fred Barry et Juliette Béliveau, les étoiles montantes Bernard Hogue (qui se donne comme pseudonyme Clément Latour), Albert Cloutier et Olivette Thibault, et plusieurs autres. Les décors sont réalisés par le caricaturiste Jacques Gagnier.

Pour l'administration de la revue, Gratien engage Pacifique Plante, un jeune avocat friand de théâtre. Gratien le connaît grâce à la troupe de théâtre amateur Les Anciens du Gesù, que Pacifique, dit Pax, gère. « Il a accepté volontiers. Il faisait ça par les soirs, il était greffier à la Ville de Montréal. » Pax Plante sera connu, plus tard, pour son rôle dans la lutte contre le crime organisé à Montréal.

À la radio, puisque *Le Carrousel de la gaieté* est joué devant public, Fridolin s'habille en costume avec cravate blanche, et porte une petite moustache. Mais Fridolin sur scène doit se trouver un costume adapté à son âge. Il choisit d'abord une salopette courte et un chandail bleu. « Simone et les autres m'ont dit que ce n'était pas très voyant. À ce moment-là un comédien est passé avec un chandail du Canadien attaché après un hockey. Je l'ai arrêté et j'ai changé de chandail avec lui. »

Gratien et son équipe choisissent comme théâtre le Monument National. « Le boulevard Saint-Laurent, affirme l'historien Jean-Marc Larue, est devenu le cœur du Red Light District. La prostitution, le jeu, la pègre, la violence, la pornographie y sont solidement implantés. L'endroit, qui n'a jamais été sûr, est devenu carrément dangereux.

Ceci n'empêche pas la grande salle du Monument de connaître la période la plus active de son histoire.

Cette vieille et vaste salle de bois, construite à la toute fin du XIXe siècle, est gérée par la Société Saint-Jean Baptiste qui a voulu en faire un haut lieu de l'expression culturelle canadienne-française. Si le Monument, de par sa situation géographique et les nécessités financières, s'est ouvert à diverses ethnies, il est resté un théâtre fort actif, prestigieux, et accessible à toutes sortes d'entreprises. Les Variétés lyriques, qui ont pris avec bonheur la relève de la Société canadienne d'opéra, attirent les foules au Monument. Gratien se souvient d'être passé devant le théâtre, quelque temps avant d'y lancer Fridolin, et d'avoir rêvé d'y jouer un jour...

Fridolinons donne sa première représentation le 7 mars, et la salle est comble et justement enthousiaste, souligne, le lendemain, le critique du Devoir. « La revue est un genre qui a du succès à Montréal. Cette suite de tableaux, de danses, de tours de chant, de morceaux d'orchestre, de monologues, enfin ce pot-pourri qui traverse un grand souffle d'actualité et de mordante satire, voilà la revue en général, et voilà ce que nous offrons, avec une verve qui ne se dément pas, les artistes de Fridolinons. »

9. Chantal Hébert, *Le Burlesque au Québec, un divertissement populaire*, PUL, 1981.
10. Jean-Claude Godin, « Les Gaietés montréalaises: sketches, revues », *Études françaises*, avril 1979.
11. Jean-Marc Larue, *Le Monument inattendu*, Hurtubise HMH, 1993.

à suivre

ÉDITION S
QUÉBEC / AMÉRIQUE
© 1995, Éditions Québec/Amérique Inc.

MOT MYSTÈRE

TOURISME — Un mot de 4 lettres

S R U O C O E P A T E X A S D
M I E O C N E V A D A D E N U
N E R I G U I N E E V I R R A
I A X A N E S U I N U B O S V
A E P I P A S S A G E R P Y I
M S A L Q R U O D A E G O A L
E A K U E U R O R T R R R P L
Y E I R Y S E N D N N A T O E
U T S N A C R O P O L E U T M
O O T H E H C N A M U V R T A
J U A O E M E L A S R A B E N
N R N D U B L I N E I E L G B
A N I A A L O N G N L S O A A
X U O R E T O U R G E N I L L
G S A B I E N N E I V N S P I

AARAU	COURS	MANCHE	RETOUR
ACROPOLE	DOUALA	MEXICO	RUSSIE
ADEN	DOUANIER	MEXIQUE	SAHARA
ADOUR	DUBLIN	MONTAGNE	SALEM
AEROPORT	ESPAGNE	NAPLES	SEGOU
ALONG	ETAPE	NEVADA	SUEDE
ANJOU	EUROPE	NIAMEY	SYRIE
ARABE	GENEVE	NIGER	TEXAS
ARRIVEE	GENIL	OASIS	TOULON
BAIN	GUIDE	PAKISTAN	TOURNUS
BALI	GUINEE	PARIS	TRAIN
BEARN	LAON	PASSAGER	VAUD
BELGE	LEMAN	PAYS	VIENNE
BLOIS	LOUVRE	PLAGE	VILLE
BONN	MAINE	QUITO	

Solution du dernier problème: RAJAH

900 Décès, Remerciements, prières

INDEX DES DÉCÈS

BEAUCHAMP, Antonio
Montréal
BEAUCHE, Jean-Noël
Montréal
BIDEGARE (Isabel), Marie-Louise
Montréal
BRAULT GUERTIN, Marguerite
Lachine
BRAULT, J. Roméo
Lachine

CARDINAL, Ephrem
Montréal
CHOQUETTE, Charles-Albert
St-Benoît de Mirabel
CORBEIL BRIÈRE, Paulette
Terrebonne
COUTURE, Sénora
Montréal

DESJARDINS, Nicole
Montréal
DUCLOS, Annette
Montréal
DUPONT, M. l'abbé Gérard
Beloeil
GAMACHE, Hercule
Montréal
GIBAUT (Boudreau), Béatrice
Brossard
GUILBAUD, Emile
Québec

HAREL GAGNÉ, Monique
Montréal
LABONTE, Roland
Laval, autrefois de Lachute
LALONDE, Carmel
Valleyfield
LAPIERRE (Larocque), Pauline
Montréal
LEDUC, Léo
Montréal

MATHIEU, Soeur Gabrielle
Montréal
MICONE, Giuseppe
Montréal
PÉRON, Alcide H.
Laprairie
PERREAU (Drolet), Cécile
Laval
PERREAU FISET, Eleonore
Laprairie
RACETTE, Laurette (Vermette)
Montréal
RAMPELBERGH, Albert
Montréal

ROBERGE, Jacques
Montréal
ROLLAND, Cécile
Deux-Montagnes
SAMUEL, Lucien
Montréal
SASSEVILLE, Roland
Montréal
SYLVAIN (Trépanier), Pauline
Montréal
SYLVESTRE, Jeanne
Joliette
TREMBLAY, Jean-Louis
Montréal

BEAUCHE, Jean-Noël
Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 88 ans, est décédé Antonio Beauchamp, époux de Mariette Dufresne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marc, René (Michelle Bouchard), Germain, Marielle, Francine (Daniel Raymond), Yves (Danièle Malépart), ses petits-enfants Manuel, Patrice, Marjolaine, Elaine, Amélie et Vincent, sa belle-sœur Simone Beauchamp, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé au salon: Giguère & Tomasso inc.
8869, Hochelaga

BEAUCHE, Jean-Noël
Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 88 ans, est décédé Antonio Beauchamp, époux de Mariette Dufresne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marc, René (Michelle Bouchard), Germain, Marielle, Francine (Daniel Raymond), Yves (Danièle Malépart), ses petits-enfants Manuel, Patrice, Marjolaine, Elaine, Amélie et Vincent, sa belle-sœur Simone Beauchamp, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé au salon: Giguère & Tomasso inc.
8869, Hochelaga

BEAUCHE, Jean-Noël
Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 88 ans, est décédé Antonio Beauchamp, époux de Mariette Dufresne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marc, René (Michelle Bouchard), Germain, Marielle, Francine (Daniel Raymond), Yves (Danièle Malépart), ses petits-enfants Manuel, Patrice, Marjolaine, Elaine, Amélie et Vincent, sa belle-sœur Simone Beauchamp, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé au salon: Giguère & Tomasso inc.
8869, Hochelaga

BEAUCHE, Jean-Noël
Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 88 ans, est décédé Antonio Beauchamp, époux de Mariette Dufresne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marc, René (Michelle Bouchard), Germain, Marielle, Francine (Daniel Raymond), Yves (Danièle Malépart), ses petits-enfants Manuel, Patrice, Marjolaine, Elaine, Amélie et Vincent, sa belle-sœur Simone Beauchamp, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé au salon: Giguère & Tomasso inc.
8869, Hochelaga

BEAUCHE, Jean-Noël
Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 88 ans, est décédé Antonio Beauchamp, époux de Mariette Dufresne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marc, René (Michelle Bouchard), Germain, Marielle, Francine (Daniel Raymond), Yves (Danièle Malépart), ses petits-enfants Manuel, Patrice, Marjolaine, Elaine, Amélie et Vincent, sa belle-sœur Simone Beauchamp, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé au salon: Giguère & Tomasso inc.
8869, Hochelaga

BEAUCHE, Jean-Noël
Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 88 ans, est décédé Antonio Beauchamp, époux de Mariette Dufresne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marc, René (Michelle Bouchard), Germain, Marielle, Francine (Daniel Raymond), Yves (Danièle Malépart), ses petits-enfants Manuel, Patrice, Marjolaine, Elaine, Amélie et Vincent, sa belle-sœur Simone Beauchamp, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé au salon: Giguère & Tomasso inc.
8869, Hochelaga

BEAUCHE, Jean-Noël
Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 88 ans, est décédé Antonio Beauchamp, époux de Mariette Dufresne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marc, René (Michelle Bouchard), Germain, Marielle, Francine (Daniel Raymond), Yves (Danièle Malépart), ses petits-enfants Manuel, Patrice, Marjolaine, Elaine, Amélie et Vincent, sa belle-sœur Simone Beauchamp, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé au salon: Giguère & Tomasso inc.
8869, Hochelaga

BEAUCHE, Jean-Noël
Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 88 ans, est décédé Antonio Beauchamp, époux de Mariette Dufresne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marc, René (Michelle Bouchard), Germain, Marielle, Francine (Daniel Raymond), Yves (Danièle Malépart), ses petits-enfants Manuel, Patrice, Marjolaine, Elaine, Amélie et Vincent, sa belle-sœur Simone Beauchamp, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé au salon: Giguère & Tomasso inc.
8869, Hochelaga

BEAUCHE, Jean-Noël
Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 88 ans, est décédé Antonio Beauchamp, époux de Mariette Dufresne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marc, René (Michelle Bouchard), Germain, Marielle, Francine (Daniel Raymond), Yves (Danièle Malépart), ses petits-enfants Manuel, Patrice, Marjolaine, Elaine, Amélie et Vincent, sa belle-sœur Simone Beauchamp, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé au salon: Giguère & Tomasso inc.
8869, Hochelaga

BEAUCHE, Jean-Noël
Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 88 ans, est décédé Antonio Beauchamp, époux de Mariette Dufresne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marc, René (Michelle Bouchard), Germain, Marielle, Francine (Daniel Raymond), Yves (Danièle Malépart), ses petits-enfants Manuel, Patrice, Marjolaine, Elaine, Amélie et Vincent, sa belle-sœur Simone Beauchamp, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé au salon: Giguère & Tomasso inc.
8869, Hochelaga

BEAUCHE, Jean-Noël
Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 88 ans, est décédé Antonio Beauchamp, époux de Mariette Dufresne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marc, René (Michelle Bouchard), Germain, Marielle, Francine (Daniel Raymond), Yves (Danièle Malépart), ses petits-enfants Manuel, Patrice, Marjolaine, Elaine, Amélie et Vincent, sa belle-sœur Simone Beauchamp, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé au salon: Giguère & Tomasso inc.
8869, Hochelaga

BEAUCHE, Jean-Noël
Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 88 ans, est décédé Antonio Beauchamp, époux de Mariette Dufresne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marc, René (Michelle Bouchard), Germain, Marielle, Francine (Daniel Raymond), Yves (Danièle Malépart), ses petits-enfants Manuel, Patrice, Marjolaine, Elaine, Amélie et Vincent, sa belle-sœur Simone Beauchamp, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé au salon: Giguère & Tomasso inc.
8869, Hochelaga

BEAUCHE, Jean-Noël
Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 88 ans, est décédé Antonio Beauchamp, époux de Mariette Dufresne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marc, René (Michelle Bouchard), Germain, Marielle, Francine (Daniel Raymond), Yves (Danièle Malépart), ses petits-enfants Manuel, Patrice, Marjolaine, Elaine, Amélie et Vincent, sa belle-sœur Simone Beauchamp, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé au salon: Giguère & Tomasso inc.
8869, Hochelaga

BEAUCHE, Jean-Noël
Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 88 ans, est décédé Antonio Beauchamp, époux de Mariette Dufresne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marc, René (Michelle Bouchard), Germain, Marielle, Francine (Daniel Raymond), Yves (Danièle Malépart), ses petits-enfants Manuel, Patrice, Marjolaine, Elaine, Amélie et Vincent, sa belle-sœur Simone Beauchamp, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé au salon: Giguère & Tomasso inc.
8869, Hochelaga

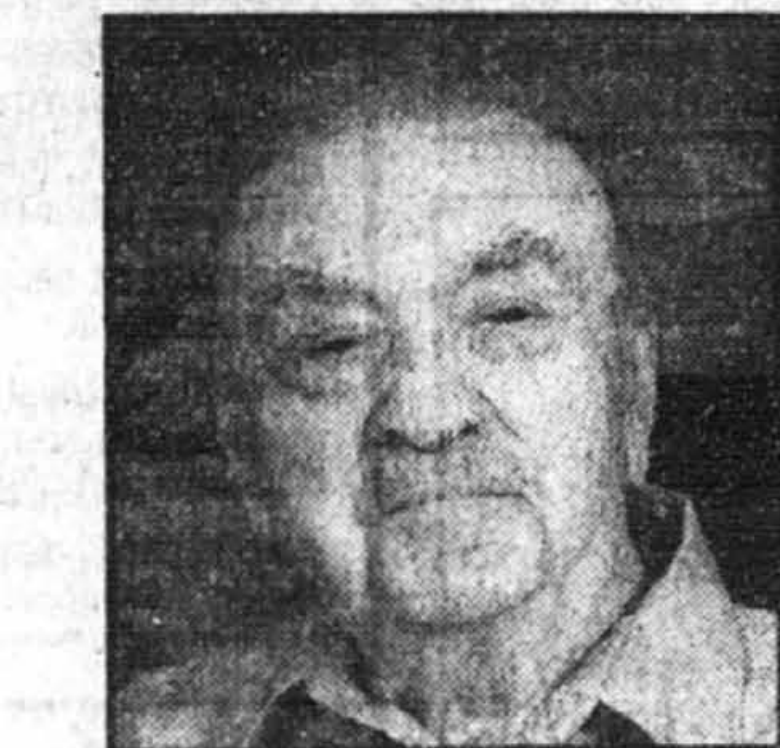
BEAUCHE, Jean-Noël
Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 88 ans, est décédé Antonio Beauchamp, époux de Mariette Dufresne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marc, René (Michelle Bouchard), Germain, Marielle, Francine (Daniel Raymond), Yves (Danièle Malépart), ses petits-enfants Manuel, Patrice, Marjolaine, Elaine, Amélie et Vincent, sa belle-sœur Simone Beauchamp, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé au salon: Giguère & Tomasso inc.
8869, Hochelaga

BEAUCHE, Jean-Noël
Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 88 ans, est décédé Antonio Beauchamp, époux de Mariette Dufresne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marc, René (Michelle Bouchard), Germain, Marielle, Francine (Daniel Raymond), Yves (Danièle Malépart), ses petits-enfants Manuel, Patrice, Marjolaine, Elaine, Amélie et Vincent, sa belle-sœur Simone Beauchamp, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé au salon: Giguère & Tomasso inc.
8869, Hochelaga

BEAUCHE, Jean-Noël
Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 88 ans, est décédé Antonio Beauchamp, époux de Mariette Dufresne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marc, René (Michelle Bouchard), Germain, Marielle, Francine (Daniel Raymond), Yves (Danièle Malépart), ses petits-enfants Manuel, Patrice, Marjolaine, Elaine, Amélie et Vincent, sa belle-sœur Simone Beauchamp, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé au salon: Giguère & Tomasso inc.
8869, Hochelaga

BEAUCHE, Jean-Noël
Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 88 ans, est décédé Antonio Beauchamp, époux de Mariette Dufresne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marc, René (Michelle Bouchard), Germain, Marielle, Francine (Daniel Raymond), Yves (Danièle Malépart), ses petits-enfants Manuel, Patrice, Marjolaine, Elaine, Amélie et Vincent, sa belle-sœur Simone Beauchamp, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé au salon: Giguère & Tomasso inc.
8869, Hochelaga

CARDINAL, Ephrem
A Montréal, le 29 janvier 1997, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Ephrem Cardinal, époux de Marthe Langevin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses sœurs Ernestine, Marie-Paule (L. Ouellette), Irène et Cécile ainsi que beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. A sa demande, il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu en l'église St-Isaac Jogues (1335 Chabanel est, coin André Grasset), samedi le 1er février à 14 h. La famille recevra les condoléances à compter de 13 h 30. Des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés.
Direction funéraire Alfred Dallaire inc.



CHOQUETTE, Charles-Albert
Au Centre d'Accueil St-Benoît de Mirabel, le 28 janvier 1997, à l'âge vénérable de 100 ans et 8 mois, s'est éteint tout doucement M. Charles-Albert Choquette, autrefois de Montréal et de St-Pic-de-Beauce, époux de dame Auréole Roy décédée. Lui survivent 6 de ses 9 enfants: 2 filles, Jeanne-Manon (Caron) et Marie-Thérèse (André Joly), 4 fils, Eugène (Carmel Neveu), Roland, Georges (Marguerite Joannette) et Marc (Marie-Paule Bisailon), de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs neveux et nièces, arrière-neveux et arrière-nièces. Exposé au salon Alfred Dallaire inc.
3254, Bellechasse

jeudi 30 janvier de 19 à 22 h et vendredi le 31 de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu en l'église du Très Saint-Nom de Jésus de Maisonneuve, rue Adam et Desjardins, samedi à 13 h et de là au Complexe Alfred Dallaire inc. 2750, boul. Marie-Victorin est, Longueuil, pour crémation. Pas de fleurs, des offrandes de messes ou des dons à la recherche sur le cancer ou à la Société d'arthrite seraient appréciés.

CORBEIL BRIÈRE, Paulette
A Terrebonne, le 28 janvier 1997, à l'âge de 96 ans, est décédée Paulette Brière, épouse de feu Armand Corbeil. Elle laisse dans le deuil ses fils Jacques (Lorraine Parent), Yvon (Claire Vézina), Jean-Guy, 15 petits-enfants, 15 arrière-petits-enfants, sa sœur Béatrice ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. Exposée au salon funéraire Guay inc.
756, rue St-Louis, Terrebonne

Les funérailles auront lieu le samedi, 1er février à 10 h en l'église St-Louis de France de Terrebonne et de là à la chapelle du Complexe funéraire Guay, 850, Montée Masson, Mascouche. Heures de visite: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi de 9 h. Votre sympathie à la famille peut se témoigner par un don à la Société canadienne du cancer.

COUTURE, Sénora
Fille de Félix Boivin et de Louisa Régimbald, est née à St-Sixte, le 20 juin 1894 et est décédée le 25 janvier 1997 à l'âge de 102 ans et 7 mois. Elle était l'épouse de feu Adolphe Louis (Dolphis) Couture, ex-gérant de la Banque Canadienne Nationale pendant 45 ans à Fournier et à Casselman, Ont. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Françoise (feu Gérard Larocque) de Hull, Yvon (Cécile Bourbonnais) de Vanier, Margo (René Verville) de Hull, Louise I. de Hull, Bernice (Jacqueline Patenaude) d'Ottawa, Péro Remi m.s.a. de Montréal, Guy (Anita Houle) de Les Coteaux, Monique (Jean Boyer) de Vanier, Madeleine (Raymond Martin) de Chatham, Mariette (feu Jacques Bélisle) de Gatineau, Marie-Thérèse (Léo Rancourt) de Brissard, et Jean (Lauraine Parisien) de Belle Rivière. Elle laisse en outre 41 petits-enfants et 59 arrière-petits-enfants. Elle est précédée par deux de ses fils: Jean-Charles et Gaston c.s.v. ainsi que par ses frères et sœurs Arthur, Alphabon, Eva (Sr Félix Arthur s.c.o.), Elisabeth, Théodora, Olyda, Donat, Bernadette et Albert. Le service religieux aura lieu en l'église St-Euphémie de Casselman, le samedi 1er février 1997, à 11 h. Visite la Maison funéraire Lafleur et Robert Ltée 709, rue Principale, Casselman, Ontario. Entre 9 et 10h45. Au lieu de fleurs, des dons à la Résidence Saint-Louis, 879 ch. Parc Hiawatha, Orléans, Ontario K1C 2Z6, seraient appréciés par les enfants en reconnaissance des soins exceptionnels prodigués à leur mère durant les dernières années de sa vie.

DESJARDINS, Nicole
A Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 45 ans, est décédée Nicole Desjardins. Elle laisse dans le deuil son père Roch, sa sœur Lise (Denis Provost), ses frères André (Louise Aubin) et Claude (Guyline Dufresne), neveux et nièces, parents et amis. Exposée au salon Urgel Bourgeois Ltée 7895, Notre-Dame est

Les funérailles auront lieu le vendredi, 31 janvier à 13 h en l'église St-François d'Assise et de là au cimetière Repas St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi 10 h.



DUPONT, M. l'abbé Gérard
1929 - 1997
À Mont-St-Hilaire, le 28 janvier, est décédé subitement l'abbé Gérard Dupont. Né le 19 août 1929 à St-Simon de Bagot, il était le fils d'Alexandre Dupont et d'Agnes Girard. Après ses études classiques et théologiques au Séminaire de St-Hyacinthe, il fut ordonné prêtre le 12 juin 1954. Professeur à l'Externat Classique de Sorel quelque temps, il fit un stage de pastorale dans le diocèse de Haute-Rive. Il missionna au Brésil de 1959 à 1980. Curé de la paroisse de St-Mathieu de Beloeil de 1980 à 1992 et curé de la paroisse de St-Marc-sur-Richelieu de 1990 à 1994. Aumônier du Centre d'accueil Marguerite Adam depuis 1980. Il a été membre-fondateur de Présence-Amie et président-aumônier de la Maison Victor-Gadbois à Beloeil. Depuis 1983, il était aumônier des Chevaliers de Colomb de Beloeil. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: Alexandra, Yvette (Jean-Paul Adam), Dominique (Madeleine Cadorette), Juliette (feu Armand Dufort), Roger Goyette (feu Rose-Aimée), Pierre-Paul Adam (feu Hélène), Marie-Jeanne Adam (feu Maurice), Germaine Cabana (feu Rosaire), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposé à la Résidence funéraire Demers inc. 231 Sir Wilfrid Laurier, Beloeil

jeudi le 30 janvier de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi le 31 janvier la dépouille sera transférée à l'église St-Mathieu de Beloeil à 10 h et les funérailles seront présidées par Mgr Louis Langevin, évêque du diocèse à 14 h. Suivra l'inhumation au cimetière de St-Valentin. Selon la volonté du défunt des dons pour la Maison Victor-Gadbois seront vivement appréciés.

LEDUC, Léo
Au Pavillon Verdun, le 28 janvier 1997, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Léo Leduc, pompier retraité de la Ville de Montréal, époux de Yvette Delgout. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères Fernand, Jean-Louis, Raymond, ses sœurs Marie-Blanche, Yvette, Jeannine et Suzanne, ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé au complexe funéraire: Urgel Bourgeois Ltée 7708 Centrale, Lasalle

Les funérailles auront lieu le samedi 1er février à 11 h en l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, rue Edouard, Lasalle. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: vendredi de 17 h à 22 h.

DUCLOS, Annette
A Montréal, le 29 janvier 1997, à l'âge de 87 ans, est décédée Annette Charrette, épouse de feu Lucien Duclos. Elle laisse dans le deuil sa fille Huguette, ses frères Pierre et Roger (Alice son épouse), sa sœur, ses nièces Claire et Armande. Exposée au Complexe funéraire Magnus Poirier inc. 7100, boul. Joseph-Renaud, Anjou

Les funérailles auront lieu vendredi le 31 à 10 h en l'église Notre-Dame-d'Anjou et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures de visite: jeudi de 15 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi de 8 h à 30.

GAMACHE, Hercule
A Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Hercule Gamache, époux de Antoinette Meilleur. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils, André (Danielle), Yves (Cécile), Pierre (Deborah), ses huit petits-enfants ainsi que ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Le défunt ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu le samedi, 1er février 1997 à 11 h en l'église St-Paul de la Croix, en présence des cendres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Complexe funéraire Urgel Bourgeois Ltée 1415, Fleury est, Montréal H2C 1R9

GIBAUT (Boudreau), Béatrice
A Brossard, le 28 janvier 1997, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Béatrice Boudreau, épouse de feu Joseph-Emile Gibaut. Elle laisse dans le deuil ses sœurs, Jeannette (feu Wilfrid Fréchette), Oline (feu Louis Laporte), neveux et nièces, parents et amis. Exposée au Complexe funéraire Urgel Bourgeois Ltée 63, Lorne, Saint-Lambert

Les funérailles auront lieu le vendredi, 31 janvier à 13 h en l'église St-Thomas d'Aquin, 311, Queen, St-Lambert et de là au cimetière de St-Jérôme. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi à compter de 10 h.

GUILBAUD, Emile
A Linguizetta, Corse, le 18 janvier 1997, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Emile Guilbaud, époux de feu dame Roxane Albert. Il demeurait à Québec. Le service religieux sera célébré vendredi le 31 janvier à 14 h en l'église St-Fidèle (131ème rue et 41ème avenue, Québec) et de là au cimetière St-Charles pour mise en cendre. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil ses filles et son fils, Frédérique (Yoland), Christine (Andrew), Michèle, Martine (Michel), Georges, tous ses petits-enfants ainsi que plusieurs amies. La direction des funérailles a été confiée à la

Résidence J. Bouchard et Fils Enr. 1280, 1ère avenue, Québec
Tél. 418-529-9221, télécopieur 418-529-9319

HAREL GAGNÉ, Monique
A Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 64 ans, est décédée madame Monique (Gagné) Harel, épouse du docteur Claude Harel. Outre son époux et son fils Stéphane, elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Hélène, Pierre, André, Jean, Louise et Marie. La dépouille sera exposée aux salons Alfred Dallaire inc.

111, Laurier ouest, Outremont
samedi le 1er février 1997 à 10 h. Les funérailles auront lieu samedi le 1er février 1997. Le convoi funéraire partira du salon Alfred Dallaire inc. 1111 Laurier ouest, Outremont pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, 183 Bloomfield. Outremont où le service sera célébré à 13 h. Au lieu de fleurs, un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame, 1560 est, rue Sherbrooke, Montréal H2L 4M1 serait grandement apprécié par la famille.

LABONTE, Roland
A l'Hébergement de La Rive à Laval, le 28 janvier 1997, est décédé à l'âge de 80 ans, M. Roland Labonté, époux de Georgette Vallée, demeurant à Laval, autrefois de Lachute. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Louise (Gilles Pouliot), Mireille (Yves Laramée), Alain; 6 petits-enfants, 3 arrière-petits-enfants. La dépouille sera exposée vendredi le 31 janvier de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, au salon Roland Ménard inc.

395, Grâce à Lachute
Les funérailles auront lieu le samedi, 1er février 1997 en l'église St-Anastase, 174, rue Béthanie à Lachute, service à 11 h suivi de l'inhumation à St-Jérôme. Ouverture du salon samedi, à partir de 9 h 30.

LALONDE, Carmel
A Valleyfield, le 29 janvier 1997, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Carmel Lalonde, époux de Noëlla Châteauevert. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Serge (Suzanne Gauthier), Johanne et Lise (Gilles L'Archevêque), ainsi que plusieurs petits-enfants, un arrière-petit-enfant, frères et sœurs, neveux et nièces. Exposé au complexe funéraire: Magnus Poirier inc.

7388 rue Vau, St-Léonard
Une réunion de prières aura lieu à la chapelle du complexe samedi le 1er février à 10 h, suivie de la crémation. Heures des visites: jeudi de 19 à 22 h, vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi de 8 h à 30.



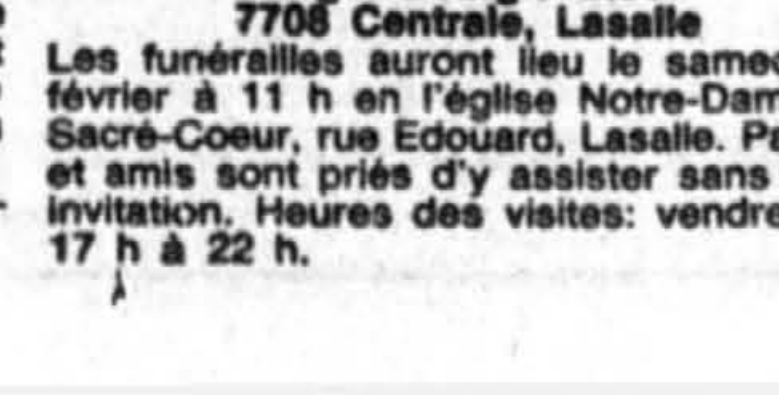
LAPIERRE (Larocque), Pauline
A Montréal, le 27 janvier 1997, à l'âge de 85 ans, est décédée Pauline Larocque, épouse bien-aimée de feu Dr Bernard Lapierre. Elle laisse dans le deuil sa fille Pauline (Michel Leonard), ses petits-enfants: Mélanie, Gabriel, Ariane, ses sœurs: Jeanne (Dr Jean Lapierre), Thérèse, ses neveux et nièces, parents et amis. Exposée au Complexe funéraire Urgel Bourgeois Ltée 3503 Papineau

Les funérailles auront lieu le samedi 1er février à 11 h en l'église St-Albert le Grand et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi 9h30.

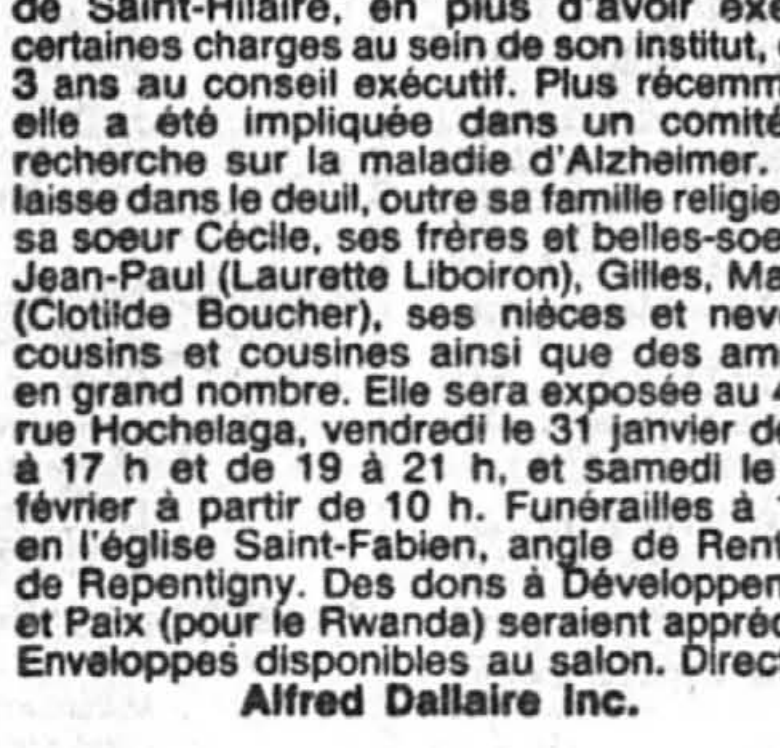


LEDUC, Léo
Au Pavillon Verdun, le 28 janvier 1997, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Léo Leduc, pompier retraité de la Ville de Montréal, époux de Yvette Delgout. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères Fernand, Jean-Louis, Raymond, ses sœurs Marie-Blanche, Yvette, Jeannine et Suzanne, ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé au complexe funéraire: Urgel Bourgeois Ltée 7708 Centrale, Lasalle

Les funérailles auront lieu le samedi 1er février à 11 h en l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, rue Edouard, Lasalle. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: vendredi de 17 h à 22 h.



MATHIEU, Soeur Gabrielle
A Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 79 ans, est décédée Soeur Gabrielle Mathieu. Elle a fait profession dans l'Institut des Soeurs Auxiliatrices, en 1957. Elle a travaillé au Forum des citoyens (citoyennes) âgés, à Centraide (secteur Rive-Sud), au Centre de bénévolat de Saint-Hilaire, en plus d'avoir exercé certaines charges au sein de son institut, dont 3 ans au conseil exécutif. Plus récemment, elle a été impliquée dans un comité de recherche sur la maladie d'Alzheimer. Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, sa sœur Cécile, ses frères et belles-sœurs: Jean-Paul (Laurette Libouren), Gilles, Marcel (Clotilde Boucher), ses nièces et neveux, cousins et cousines ainsi que des amies en grand nombre. Elle sera exposée au 4201 rue Hochelaga, vendredi le 31 janvier de 14 à 17 h et de 19 à 21 h, et samedi le 1er février à partir de 10 h. Funérailles à 11 h en l'église Saint-Fabien, angle de Renty et de Repentigny. Des dons à Développement et Paix (pour le Rwanda) seraient appréciés. Enveloppes disponibles au salon. Direction: Alfred Dallaire inc.



MICONE, Giuseppe
A Montréal, le 28 janvier 1997, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Giuseppe Micone. Il laisse dans le deuil son épouse Pasqualina, sa fille Nella (Dante Ballone), son fils Marco (Ginette Galarneau), sa bru Lise Tanguay, ainsi que ses petits-enfants. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à l'Accueil Bonneau seraient préférables. Exposé jeudi le 30 janvier 1997 de 14 à 16 h et de 19 à 22 h, vendredi le 31 janvier de 9 h à 11 h. Les funérailles auront lieu le 31 courant. Le convoi funéraire partira du salon Alfred Dallaire inc.

2645, Henri Bouscass est
pour se rendre à l'église St-Martyrs canadiens, 10005 Parthenais est où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges



PÉRON, Alcide H.
Au centre d'accueil CHSLD Tréfil d'Or de Laprairie, le 28 janvier 1997, à l'âge de 95 ans, est décédé M. Alcide H. Péron. Il laisse dans le deuil ses sœurs, Ida Péron Broxington, Anna Péron, Hazel Péron Buist et plusieurs neveux et nièces. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Funérailles en présence des cendres le 12 mai 1997 à 14 h, suivies de l'inhumation au cimetière de St-Cyprien de Napierville. Direction funéraire Résidence funéraire René Fortin inc. 435, St-Jacques, Napierville

PERREAU (Drolet), Cécile
1913 - 1997
A Laval, le 28 janvier 1997, à l'âge de 83 ans, est décédée Cécile Drolet, épouse de feu Marcel Perreault. Elle laisse dans le deuil ses frères, Jules (Claude), feu Pierre (Jeanne), son beau-frère, ses neveux et nièces, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Selon les volontés de la défunte, elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu le vendredi 31 janvier à 14 h en l'église Bon-Pasteur, suivies de l'inhumation au cimetière de Vincent-de-Paul. La famille sera présente à 13 h 30 pour recevoir les condoléances. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Magnus Poirier inc.

PERREAU FISET, Eleonore
A Lanoira, le 27 janvier 1997, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Eleonore Fiset, épouse de feu Joseph Perreault. Elle laisse dans le deuil sa sœur Simone Fiset, ses belles-sœurs Jacqueline Dubé (feu Lucien Fiset), Claire Fiset (feu Eugène Perreault), Julie Lavalée (feu Edmond Perreault), plusieurs neveux et nièces ainsi qu'autres parents et amis. Exposée jeudi de 19 à 22 h à la Résidence funéraire Guilbault inc. 25, rue Joseph Doucet, Lanoira

Les funérailles auront lieu vendredi à 14 h en l'église de Lanoira. Inhumation au cimetière de Lanoira. Heures de visite: vendredi à compter de 12 h 30. Direction Roland Legeault



RACETTE, Laurette (Vermette)
1907 - 1997
A Montréal, le 26 janvier 1997, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Laurette Vermette, épouse de J. A. Racette. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Gilles (Johanne), Jacques (Yvette), Nicole (Paul); ses petits-enfants: Hélène, France, Alain, Serge, Karine, Jocelyn, Marc-André; ses sept arrière-petits-enfants; sa belle-fille Huguette Pilon; sa sœur Jeanne Rochon ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances le samedi 1er février à compter de 9 h 30 au Complexe funéraire Magnus Poirier inc. 6520, St-Denis, Montréal

RAMPELBERGH, Albert
A Lanoira, le 27 janvier 1997, à l'âge de 88 ans, est décédée Albert Rampeleberg. Elle laisse dans le deuil sa sœur Annette Rampeleberg, ses nièces Lise Rampeleberg et Andrée Key, sa petite-niece Claudine Key-Brown et son petit-neveu Stéphane Key. Né à Beloeil, Québec, Albert a travaillé durant 57 ans au Club Forest and Stream, où il laisse un très bon souvenir parmi les employés, ses amis et les membres du Club. Exposé jeudi le 30 janvier 1997 de 17 h à 21 h à la résidence funéraire: Lakeshore Cardinal inc. 560 Bord du Lac, Dorval

EN BREF

Des serveuses disent non à un rôle sexy et gagnent

■ Cinq serveuses mises à la porte il y a un an par l'ex-brasserie Broué-Bouffe, de Saint-Hyacinthe, ont gagné leur cause devant les tribunaux. Dans un jugement rendu hier, la Commission des normes du travail indique qu'elles ont été congédiées sans cause juste et suffisante. Les plaignantes avaient refusé de porter la tenue « sexy » que leur imposait leur employeur. Ce dernier a deux semaines pour verser aux ex-employées leurs pleins salaires et leurs pourboires depuis le 19 janvier 1996. L'entreprise devra aussi leur remettre des indemnités de départ.

Des avions plus sécuritaires en URSS qu'en... Russie

■ La sécurité des transports aériens dans l'ex-URSS a baissé de 10 fois sur la période 1992-1996 par rapport aux cinq années précédentes, a estimé mercredi Roudolf Teimourazov, président de la commission d'enquêtes sur les accidents aériens. Interrogé par l'agence Itar-Tass, M. Teimourazov a expliqué cette chute du niveau de sécurité par la dégradation de l'industrie aérienne en général — affectant aussi bien la production que les compagnies aériennes et les structures qui en dépendent — et la forte augmentation du nombre de compagnies après l'effacement du monopole d'Aéroflot. En 1995, l'ex-URSS comptait environ 500 compagnies, contre 100 seulement en 1992. M. Teimourazov a souligné que cette multiplication du nombre de compagnies n'avait pas été suivie des réformes juridiques et réglementaires adéquates.

Le fils de Régine en procès le 12 mai à Boston

■ Le fils de la chanteuse française Régine, Lionel Rotcage, poursuivi pour avoir perturbé un vol transatlantique en avril dernier, sera jugé à partir du 12 mai à Boston, a indiqué hier un juge de cette ville. Selon un document remis le 27 janvier par son avocat au juge Reginald Lindsay, M. Rotcage a finalement rejeté un accord à l'amiable avec l'accusation et souhaité la tenue d'un procès, qui devrait durer une semaine et au cours duquel la chanteuse Régine pourra être appelée à témoigner. Dans un premier temps, au cours d'une audience préliminaire le 10 décembre dernier, M. Rotcage devait plaider coupable aux termes d'un accord avec l'accusation réduisant le nombre de chefs d'accusation — et donc la peine encourue. Selon le témoignage de l'équipage d'American Airlines, Lionel Rotcage avait refusé d'éteindre une cigarette qu'il était en train de fumer dans une section non-fumeurs de l'appareil, lors d'un vol Paris-Miami le 17 avril dernier. Avec sa mère, il aurait ensuite insulté et menacé les membres d'équipage qui tentaient de l'en empêcher. Le commandant de bord avait dû poser son appareil à Boston, où Régine et son fils avaient été interpellés par la sûreté fédérale américaine (FBI).

Il touchera 250 000 \$ pour un cancer inexistant

■ Un homme à qui son médecin avait annoncé, erronément, qu'il allait mourir d'un cancer, aura droit à 250 000 \$ en dommages et intérêts. Père de sept enfants, David McBeth reçut ce diagnostic en 1991 du docteur Werner Boldt, directeur des soins palliatifs à l'hôpital Lions Gate. Le médecin lui avait mentionné un type rare de cancer de la moelle alors que son patient souffrait en fait d'une grippe. Suivant la preuve déposée en Cour suprême de la Colombie-Britannique, Boldt avait décidé de ne pas se fier aux critères usités de diagnostic pour ce cancer. Le médecin a alors fait prendre à David McBeth des médicaments expérimentaux pendant plus d'un an, jusqu'à ce qu'une autre série de tests révèle l'erreur. Entre autres, ces médicaments ont provoqué chez le patient démangeaisons, pertes de poids et d'appétit.

Cet ange qui plane sur Saint-Petersbourg

■ La complainte de l'ange a traversé les âges : des grimpeurs ont découvert une lettre de récriminations écrite 40 ans plus tôt et dissimulée dans un ange de bronze au sommet d'une cathédrale de Saint-Petersbourg, à 123 mètres du sol. « Le travail est mal fait parce que les patrons se moquent de nous. Ils nous paient peu, les délais sont trop courts », peut-on lire, dans le quotidien *Moscow Times*, qui rapportait cette histoire hier. Les auteurs du message appartenaient à une équipe de six ouvriers envoyés en 1957 sur la flèche de la cathédrale Saint-Pierre-Saint-Paul pour réparer la dorure de l'ange-girouette et son mécanisme. Les ouvriers se plaignaient également que le temps qui leur a été imparti par la ville ne leur a pas permis de déplacer cet ange mesurant quatre mètres de haut et d'effectuer les réparations au sol.

Des jumeaux naissent... à trois mois d'intervalle

■ Joshua et Jacob Pasaye sont jumeaux, mais le premier est né le 26 octobre et le second dimanche, à 92 jours d'intervalle. Les médecins ont en effet dû retarder la venue au monde de Jacob afin de lui donner toutes les chances de vivre. Joshua ne pesait que 600 grammes à sa naissance, par césarienne, à l'hôpital Memorial de Rockford, en Illinois, et il a gagné plus d'un kilo depuis. Le petit Jacob pesait, lui, 2,5 kg à la naissance. « Ils se porteront probablement très bien », a déclaré le Dr Mark Kalchbrenner, l'un des médecins qui se sont occupés de Mme Pasaye à Rockford. Pour Janet, la mère, « ce sont tous deux des miracles ». « Je suis déjà contente qu'ils soient en bonne santé », a-t-elle déclaré.

Sale concurrence dans le monde des déchets

■ Un ancien cadre supérieur d'une compagnie de gestion de déchets de Trois-Rivières vient d'écoper une amende record de 550 000 \$ en vertu de la Loi de la concurrence. Pierre Paré, qui travaillait pour Gestion des rejets DMP Inc., avait plaidé coupable à l'accusation d'avoir comploté pour limiter la concurrence. « Des individus ne peuvent promouvoir des ententes illicites en vue de fixer les prix, puis chercher refuge derrière une société », dit la déclaration de Francine Matte, du Bureau fédéral de la concurrence. La Cour supérieure du Québec a aussi imposé une peine d'un an de prison, à être purgée au sein de la communauté locale, à deux autres ex-employés de la même entreprise. En avril 1996, une amende de près de 2 millions \$ avait été infligée à la compagnie à l'issue d'une enquête de quatre ans du Bureau de la concurrence.

L'ego est fort, même sur une plaque d'immatriculation

■ La vente de plaques d'immatriculations à la carte, permettant aux automobilistes de choisir leurs initiales, voire leur nom ou celui de l'être cher, a rapporté au gouvernement britannique 240 millions de livres (395 millions de dollars) depuis le lancement de cette pratique il y a dix ans. « La demande pour ces numéros personnalisés a dépassé tous les espoirs », a indiqué mardi soir au Parlement le secrétaire d'État aux Transports, le vicomte Goschen. Ces plaques peuvent parfois atteindre plusieurs milliers de livres lors de ventes aux enchères.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

CORRECTIONS

Encart « Mode foyer », no 369 dans *La Presse* du mercredi 29 janvier 1997.

Offres de rabais dans ce cahier. Devraient être : rabais sur les articles offerts à prix courant seulement.

Page 4. Tables « Crosswinds » en pin au fini vieilli. Offertes à compter du 10 février 1997.

Page 16. Nouvelles housses à enfiler « Roomates », denim à rayures « Newport » seulement. Offertes à compter du 10 février 1997.

Page 28. Moniteur-récepteur Sony, modèle KV27V20, 849,99 \$ ou 71 \$ par mois. Offert à compter du 5 février 1997. Téléviseur stéréo Panasonic de 20 po, modèle CT20G11, 449,99 \$ ou 38 \$ par mois. L'illustration ne devrait pas montrer un appareil Sharp mais bien le modèle Panasonic.

Page 29. Magnétoscope Sony, modèle SLV680, 349,99 \$ ou 34 \$ par mois. Offert à compter du 31 janvier 1997. Magnétoscope JVC, modèle HRJ633. Devrait être : 379,99 \$.

Page 30. Jusqu'à 100 \$ de rabais. Devraient être : jusqu'à 100 \$ de rabais sur tous les ensembles matelas-sommiers.

Exaton s'excuse de tout inconvénient.

EATON

Hydro Québec

APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en composant un des numéros de téléphone suivants :

Montréal et les environs : 849-4903
Extérieur : 1-800-324-1752

ENVOYEZ DON

UNE PREUVE D'AMOUR AUX ENFANTS HANDICAPÉS



TIMBRES DE PAQUES

1-800-263-1969

Société des alcools du Québec Appel d'offres

PROJET : REMPLACEMENT DE DIX (10) APPAREILS DE TOIT DE CONDITIONNEMENT D'AIR

DOSSIER : SP-963

Des soumissions pour le remplacement de dix (10) appareils de toit de conditionnement d'air seront reçues au plus tard à 15 h (heure locale), le 18 février 1997 par la Société des alcools du Québec. Pour ce projet, une visite des lieux recommandée pour les soumissionnaires est prévue le 6 février 1997.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8 h 30 à 12 h 30, de 13 h 30 à 17 h, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, aux adresses suivantes :

SIÈGE SOCIAL 905, av. de Lorimier
Montréal (Québec) - H2K 3V9

CENTRE DE DISTRIBUTION DE MONTRÉAL 2021, rue des Futailles
Montréal (Québec) - H1N 3M7

CENTRE DE DISTRIBUTION DE QUÉBEC 2900, rue Einstein
Sainte-Foy (Québec) - G1X 4B3

Un versement non remboursable de vingt-cinq (25,00 \$) dollars est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou par chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules sont autorisées à soumissionner, pour l'exécution des travaux, les entreprises titulaires de la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1) et ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société. Si l'entreprise entend agir à titre d'employeur visé par la Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (L.R.Q., c. R-20; 1995, c.8), elle doit être enregistrée auprès de la Commission de la construction du Québec conformément au Règlement sur la tenue d'un registre et la transmission d'un rapport mensuel, approuvé par le décret 875-93 du 16 juin 1993. Seules seront considérées les soumissions qui sont accompagnées de déclarations écrites attestant que l'entrepreneur respecte les conditions énoncées à l'article 7.4 du Règlement cadre sur les conditions des contrats des ministères et organismes publics, laquelle déclaration figure à la formule de soumission du document d'appel d'offres. La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Le soumissionnaire devra fournir avec sa soumission, comme cautionnement de soumission, soit un chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec, soit une police de garantie souscrite par une compagnie d'assurance ou une institution bancaire autorisée à se porter caution au Québec, le tout valide pour la période stipulée au document d'appel d'offres. La valeur du cautionnement devra correspondre à dix pourcent (10%) du montant total de la soumission.

VILLE MONT-ROYAL TOWN OF MOUNT ROYAL

APPEL D'OFFRES C 97-04

TONTÉ DE GAZON DES ESPACES VERTS DE VILLE MONT-ROYAL

Des soumissions cachetées seront reçues par le directeur des Services administratifs, à l'hôtel de ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal (Québec), jusqu'à 14 h le mardi 11 février 1997.

Les soumissions seront ouvertes en public immédiatement après l'heure indiquée, à l'hôtel de ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal.

Les devis et documents pertinents sont disponibles au bureau du soussigné.

Ville Mont-Royal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce, sans encourir aucune dépense ou obligation envers les soumissionnaires.

Le directeur des Services administratifs, Kevin Whitehall

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE RICHELIEU
Dossier : 765-05-000450-962

CAISSE POPULAIRE RIVIERA
3175, boulevard de la Mairie, TRACY J3R 5M7
Requérante

-YS-
PATRICE CROTEAU
16650, chemin Saint-Roch, TRACY J3P 5N3

-ET-
SYLVIE CROTEAU
16650, chemin Saint-Roch, TRACY J3P 5N3

Intimés

-ET-
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DU TEMPLE INC.
101, boulevard Roland-Therrien, bureau 500, LONGUEUIL J4H 4B9

Mis en cause

AVIS PUBLIC

AVIS EST DONNÉ QUE le soussigné a été désigné, par jugement de ce tribunal, pour procéder à la vente du bien immeuble ci-après décrit qui sera vendu sous contrôle de la justice et aux enchères publiques.

CETTE VENTE AURA LIEU LE 11 MARS 1997 À 14 HEURES

AU 46, RUE CHARLOTTE, SALLE RC 07 À SOREL

VISITE DE L'IMMEUBLE LE 18 FÉVRIER 1997 DE 14 H À 16 H

situé au 16650, chemin Saint-Roch à Tracy (situé sur le bord de la rivière Richelieu)

POUR INFORMATIONS : JEAN LAFLAMME OU MICHELINE REED
(514) 746-2896

DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Un emplacement situé en la ville de Tracy, connu et désigné au cadastre officiel de la PAROISSE DE ST-JOSEPH, division d'enregistrement de Richelieu, comme étant le lot numéro QUATRE de la subdivision du lot original numéro QUATRE-VINGT-DOUZE (92-4) au sud dit cadastre.

Avec bâtisse y érigée portant le numéro domiciliaire 16650, chemin Saint-Roch, à Tracy, province de Québec J3P 5N3, circonstances et dépendances.

Les principales conditions s'appliquant à cette vente sont :

a) la vente sous contrôle de justice aura lieu après la publication d'un avis de vente, lequel désignera l'immeuble par son adresse civique, publié une fois dans le quotidien *La Presse* et 2 fois dans l'hebdomadaire *Les 2 Rives*, au moins quinze (15) jours avant la vente et ce, à compter de la dernière parution, mentionnant les conditions ci-après mentionnées;

b) une mise à prix minimum est fixée au montant de 127 000 \$, soit un montant correspondant à la valeur de réalisation de l'immeuble;

c) lors de cette vente, au moment de l'adjudication, l'adjudicataire devra verser la somme de 31 750 \$ en comptant ou en chèque certifié entre les mains de l'huissier de justice instrumentaire;

d) l'adjudicataire prendra l'immeuble dans l'état où il se trouve au moment de l'adjudication et l'acquiert sans garantie aucune et à ses risques et périls;

e) sous réserve du droit de rétraction ci-après prévu à l'article f), le montant de la mise à prix minimum doit être payé immédiatement à l'officier chargé de la vente, comptant ou par chèque certifié et le seigneur du prix d'adjudication payé comptant par chèque certifié, à la signature de l'acte de vente devant avoir lieu au plus tard quinze (15) jours suivant la vente aux enchères;

f) si l'immeuble est adjugé à la requérante, l'adjudicataire peut retenir le prix jusqu'à concurrence de sa créance tant que ne lui a pas été signifié l'état de collocation auquel fait référence l'article 910 du Code de procédure civile;

g) à défaut par l'adjudicataire de payer le solde du prix de vente ainsi que les honoraires et frais de l'acte de vente dans le délai imparti, tout montant versé sera confisqué et si aucun montant n'a été versé, le montant qui aurait dû être payé et qui a été retenu lors de l'adjudication deviendra alors exigible. Le montant ainsi confisqué ou exigible sera distribué en même temps et de la même façon que le produit de la vente de l'immeuble qui sera remis en vente à la folle enchère suivant les dispositions de l'article 1765 C.C.Q.;

h) sur paiement par l'adjudicataire du prix d'adjudication plus les frais de publication de l'acte de vente et autres honoraires et déboursés, ou, le cas échéant du montant qu'il n'a pas droit de rétenir, l'officier chargé de la vente lui délivrera un acte de vente bilatérale contenant notamment :

i) l'indication du numéro de la cause dans laquelle le présent jugement est rendu ainsi que les noms et désignations de parties;

ii) la désignation de l'immeuble vendu;

iii) la date et le lieu de l'adjudication;

iv) mentions de certaines conditions de la vente, notamment que la vente est faite sans garantie et de plus, que la personne signée pour faire la vente agira au nom de Patrice Croteau et Sylvie Croteau et ne sera tenue personnellement à aucune obligation incombant au vendeur en vertu de la Loi;

v) le prix d'adjudication payé, ou le cas échéant, la portion de celui-ci qui a été versée et celle qui a été retenue, avec mention que si cette dernière n'est pas entièrement payée dans les cinq (5) jours de la signification de l'état de collocation qui aura été signifié, l'immeuble pourra être revendu à la folle enchère, suivant les dispositions de l'article 1765 du C.C.Q.;

vi) les enchères se dérouleront selon l'article 688 du Code de procédure civile.

LA VENTE AURA LIEU LE 11 MARS 1997 À 14 HEURES AU 46, RUE CHARLOTTE, SALLE RC 07 À SOREL

JEAN LAFLAMME
LAFLAMME, REED & ASSOCIÉS

HUISSIERS DE JUSTICE
8, RUE CHARLOTTE

SOREL J3P 5N9

(514) 746-2896

2463500

AVIS PUBLIC

PROJET DE CREUSAGE ET DE REMBLAYAGE DANS LA RIVIÈRE-MALBAIE

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT :

625, rue Saint-Amable, 2e étage
Québec (Québec) G1R 2C5

Tél. : (418) 643-7447 ou 1-800-463-4732
Téléc. : (418) 643-8545

5199-A, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9

Tél. : (514) 873-7790 ou 1-800-463-4732
Téléc. : (514) 873-5024

UNIVERSITÉ LAVAL :

Pavillon Jean-Charles-Bonenfant
Bibliothèque générale, campus universitaire
Sainte-Foy (Québec) G1K 7P4

Tél. : (418) 656-7983
Téléc. : (418) 656-3048

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL :

Bibliothèque centrale
section des publications gouvernementales
1255, rue St-Denis, 2e étage
Montréal (Québec) H3C 3P8

Tél. : (514) 987-3000, poste 4392
Téléc. : (514) 987-4213

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra à cet effet une séance d'information aux date, heure et lieu suivants :

Date : Le mercredi 12 février 1997

Heure : 19 h 00

Lieu : Hôtel de ville de la Malbaie-Pointe-au-Pic
Salle de l'Hôtel de ville

280, rue Naim
La Malbaie-Pointe-au-Pic (Québec) G5A 1I9

Téléphone : (418) 665-3747

D'ici le 13 mars 1997, toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre de l'Environnement et de la Faune la tenue d'une audience publique relativement à ce projet.

Cet avis est publié par la Société québécoise d'assainissement des eaux, conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q., c. Q-2, r.9) adopté en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2).

Cette version du règlement comprend les modifications apportées par les décrets 1002-85 du 29 mai 1985, 879-88 du 8 juin 1988, 586-92 du 15 avril 1992, 1529-93 du 3 novembre 1993, et du 101-96 du 24 janvier 1996.

Montréal ce 28 janvier 1997

Marc Pinsonnault, LL.B., B.Sc.
Secrétaire général

P-29/10-01-97



Société
québécoise
d'assainissement
des eaux

Avis est donné au public qu'il lui est loisible de consulter le dossier afférent au projet susmentionné qui comprend notamment une étude d'impact sur l'environnement préparée en vertu de la section IV.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2).

Cette étude d'impact sur l'environnement a été présentée au ministre de l'Environnement et de la Faune qui l'a rendue publique le 27 janvier 1997 et l'a mise à la disposition du public pour fins de consultation.

Ce dossier est notamment disponible pour consultation par le public aux endroits ci-après mentionnés :

LA MALBAIE-POINTE-AU-PIC :

Hôtel de ville de La Malbaie-Pointe-au-Pic
280, rue Naim

La Malbaie-Pointe-au-Pic (Québec) G5A 1I9

M. Roger Arpin
Tél. : (418) 665-3747

Téléc. : (418) 665-4935

Bibliothèque La Malbaie-Pointe-au-Pic :

395, rue St-Enne
La Malbaie-Pointe-au-Pic (Québec) G5A 1S8

Mme Noëlla Tremblay
Tél. : (418) 665-6027

Téléc. : (418) 665-4935

CAP-A-L'AILLE :

Hôtel de ville de Cap-A-l'Aigle
760, rue Saint-Raphaël

Cap-A-l'Aigle (Québec) G0T 1B0

M. Robert Lapointe
Tél. : (418) 665-7596

Téléc. : (418) 665-7597

Bibliothèque municipale de Cap-A-l'Aigle :

760, rue Saint-Raphaël
Cap-A-l'Aigle (Québec) G0T 1B0

Mme Louise Bélley
Tél. : (418) 665-7596

Téléc. : (418) 665-7597

RIVIÈRE-MALBAIE :

Hôtel de ville de Rivière-Malbaie
250, chemin de la Vallée

Rivière-Malbaie (Québec) G5A 1V4

M. Daniel Lavoie
Tél. : (418) 665-3218

Téléc. : (418) 665-7353

Heures d'ouverture

lundi au vendredi : 9 h à 12 h

13 h à 16 h 30

Heures d'ouverture

lundi au vendredi : 18 h 30 à 21 h 30

lundi et vendredi : 14 h à 18 h

samedi : 9 h à 12 h

Heures d'ouverture

lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

Heures d'ouverture

mardi et jeudi : 18 h 30 à 20 h

Heures d'ouverture

lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h

13 h à 17 h